



CADRE DE VIE

Les ateliers écologie positive : le programme d'actions

Responsables associatifs, présidents de CIQ, représentants du monde de l'entreprise, élus et techniciens municipaux se sont retrouvés début octobre lors de la deuxième session des ateliers de l'environnement.

Publié le 15 novembre 2019

À cette occasion, les participants ont pu formaliser les axes et actions à entreprendre à partir de 2020 sur les thématiques de la mobilité et des transports, des déchets, de la protection du patrimoine, de l'environnement et de la santé, de l'éducation à l'environnement et de la transition énergétique.

À l'occasion du prochain Conseil Municipal, il sera présenté le Rapport de Développement Durable et le Rapport d'Orientation Budgétaire qui détailleront le bilan et les actions à venir :

- Sur la mobilité et les transports : formalisation du plan de circulation dans la ville incluant l'aménagement de voies de circulation partagées.
- En matière de protection du patrimoine naturel : l'Huveaune et les collines seront au cœur d'opérations spécifiques de mise en valeur notamment. Une équipe de la FRAP « collines, parcs et jardins » sera créée.
- Côté déchets : la Ville s'engagera dans une démarche « zéro plastique » initiée par la Région et l'ARPE. Elle généralisera dans le centre-ville l'opération expérimentée sur le quartier de Central Parc : « un cantonnier – un quartier ».
- L'éducation à l'environnement : poursuite de la démarche globale de sensibilisation dans 5 écoles test d'Aubagne. Un parcours « de la graine à l'assiette » sera mis en place.
- Sur la thématique environnement et santé, la Ville participera à l'opération « un million d'arbres » de la Région pour l'amélioration de la qualité de l'air.
- Enfin en matière de transition énergétique, l'investissement pour le passage de l'éclairage public en LED se poursuivra.